

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1985)
Heft: 766

Rubrik: Vaud-Genève

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Epicentrisme

Genève est capitale du canton du même nom, mais encore capitale régionale. Le Pays de Gex, la Haute-Savoie et le district de Nyon lui doivent leur force économique.

Dissertant sur ce sujet, devant la Société des Arts, M. Wellhauser, conseiller d'Etat genevois (libéral), pouvait mesurer ce pouvoir à la composition de son auditoire, puisque s'étaient dérangés le sénateur et vice-président du Conseil général de l'Ain, le sénateur et président du Conseil général de Haute-Savoie et le préfet du district de Nyon.

Le cinquième de la main-d'œuvre genevoise habite hors des frontières cantonales. 28 000 frontaliers viennent de France et gagnent 850 millions de francs suisses; 16 000 personnes travaillant à Genève viennent du canton de Vaud et gagnent 800 millions de francs (observez la différence de salaire par tête, selon que le travailleur franchit une frontière cantonale ou internationale).

Tableau brossé par l'orateur avec une simplicité unilatérale. Genève distribue, mais ne recense ni les avantages commerciaux et tertiaires de son pouvoir d'attraction, ni les charges reportées sur l'extérieur: frais d'éducation de la main-d'œuvre, charges routières, etc.

Faute d'un bilan exact établissant cette complémentarité, Genève, dans ses relations avec Vaud, persiste à poser une question absurde, celle d'une péréquation fiscale, en sa faveur bien sûr.

Demande irrecevable, non seulement pour des questions de principe, mais parce qu'aucun responsable politique n'oserait expliquer aux Vaudois des régions de l'arrière-pays qu'ils doivent ristourner une part des contributions cantonales au canton de Genève, un des plus riches de Suisse.

Genève et Vaud ont beaucoup d'intérêts communs et mille sujets négociables. Mais l'obstination à poser la question fiscale risque de bloquer toute discussion. Mieux vaut mettre l'autre face du disque.

A. G.

STEAKS

Ventre plein n'a plus d'envie

Les bouchers n'en croient pas leurs statistiques: la consommation de viande a diminué en Suisse l'an dernier! Pas de beaucoup certes, à peine un pour cent par habitant; mais quand même, un tel renversement de tendance, prédit depuis longtemps par les consommatrices et les tiers-mondistes par exemple, a de quoi faire réfléchir.

Apparaissent alors d'affreuses visions. Comme celle du bœuf aux côtes d'or qu'on abat sans pitié. On, c'est en l'occurrence une foule d'alliés objectifs: les éleveurs qui cherchent à échapper aux rigueurs du contingentement laitier, les consom-

mateurs qui trouvent trop cher et font de plus en plus souvent maigre, les nutritionnistes qui vantent l'apport intéressant des protéines végétales, les tiers-mondistes qui dénoncent nos vaches «industrielles» en train de brouter des tourteaux à base de céréales vivrières provenant des zones sous-alimentées du globe.

Tout ce petit monde aurait-il provoqué la baisse inattendue de 0,7%, soit de 73,24 à 72,73 kg par ventre et par an? On n'ose pas y penser. On, c'est cette fois toutes sortes de «responsables» qui gèrent le marché de la viande: les dirigeants des organisations de producteurs, qui n'en sont pas encore à regretter le retrait de l'initiative contre les fabriques d'animaux, mais louchent désormais en direction du futur nouvel article 19 de la Loi sur l'agriculture; les spécialistes de la politique agri-

cole, innombrables dans ce pays, qui en viennent à douter de la justesse de la voie suivie et célébrée dans le Sixième Rapport; les gérants de la Coopérative pour le bétail de boucherie et la viande (CBV), qui se demandent où prendre à l'avenir l'argent nécessaire au financement du stockage de la viande invendue; les bouchers, qui ne vont pas tarder d'en avoir ras l'étal d'essuyer les revendications des producteurs et les protestations des consommateurs.

Bref, ça doute et ça râle de partout.

Pour tout clarifier, les paradoxes se font de plus en plus évidents, ce qui rapproche d'autant l'heure de vérité: surproduction de viande dans un pays dont les terres agricoles et la base fourragère ne cessent de se rétrécir; importations de quartiers «nobles» et bradage des «avants» à destination d'acheteurs solvables de moins en moins nombreux; productivité accrue à grands frais pour approvisionner un marché saturé. Et, pour couronner le tout: une mévente qui, au mépris de toutes les lois gouvernant les rapports de l'offre avec la demande, ne provoque pas de chute, ni même de fléchissement, des prix à l'acheteur final. Aux dernières nouvelles, les cours du veau et surtout du porc continuent de s'effondrer à la production, et de se maintenir à la consommation. Comprenne qui pourra.

La viande, aliment-symbole de la force et de la richesse, devient le signe de la faiblesse et de la pauvreté (en imagination) des politiques agricoles menées dans les pays industrialisés. En voulant endiguer la marée laitière, elles ont provoqué une montagne de viande. La Suisse, patrie de Nestlé et de la rationalité nutritionniste, devrait parvenir à s'en tirer, à ouvrir une voie nouvelle, ni malthusienne, ni ultra-socialisée. Gros obstacle quand même: le perfectionnisme que nous mettons à faire lois et ordonnances, qui bloque toute innovation et empêche le moindre changement de détail. Reste à faire la révolution, opération pour laquelle les ventres pleins n'ont plus guère d'envie.